

---

## Skanska abandonne la construction de barrages... ou non?

Le département de l'environnement de Skanska, l'une des sociétés de construction les plus grandes du monde, a annoncé qu'elle abandonnerait la construction de barrages. Le 4 février 2003, Axel Wenblad, vice-président chargé des affaires environnementales à Skanska, a révélé qu'après une analyse stratégique menée par la compagnie, il avait été décidé de "ne plus participer à l'avenir dans de nouveaux projets hydroélectriques".

Wenblad a dit que l'analyse mentionnée avait été effectuée à la demande du nouveau PDG de la compagnie, Stuart Graham. En janvier, Skanska avait déclaré, dans un communiqué de presse, qu'entre 2003 et 2004 l'entreprise allait "se retirer de l'unité commerciale des projets internationaux (Skanska International Projects), consacrée à l'exportation de projets... Les neuf projets actuellement en cours seront complétés, mais on n'en prendra pas de nouveaux".

Cependant, le chargé de presse de Skanska, Peter Gimbe, a nié que cela signifie que Skanska laisse tomber la construction de barrages. "Non, ce n'est pas vrai", a-t-il dit. "En fait, ce qui a été décidé est que nous travaillerons seulement dans des marchés où nous avons une présence locale. Par exemple, en Amérique du Sud nous sommes localement présents dans plusieurs pays. Bien entendu, nous pouvons participer à la construction d'usines hydroélectriques, si de tels projets surgissent dans des pays où nous travaillons déjà. Il n'a pas été décidé de quitter le marché hydroélectrique".

Le 3 février 2003, à la veille des déclarations de Wenblad, Business News Americas avait informé que Skanska était en train de négocier les prix et les conditions d'un contrat pour la conception, la mise en place et la construction d'une usine de 270 MW à La Higuera, au Chili. Le directeur des projets internationaux de Skanska, Lars-Erik Alm, avait dit alors: "C'est un bon projet, parce qu'il s'agit d'une centrale au fil de l'eau, avec un minimum d'impact environnemental, et c'est le genre de projets que nous préférons conduire".

Malgré cette préférence pour les projets comportant "un minimum d'impact environnemental", Skanska a participé également dans plusieurs projets de barrages fortement controversés. En 1993 par exemple, Skanska a commencé la construction du barrage Urra 1 en Colombie. La part de la compagnie dans le projet était de 80%, et la valeur de son contrat était de 320 millions de dollars. Plus de 7 000 hectares de forêts primaires ont été inondés, et 12 000 personnes, incluant les membres du groupe indigène Embera Katio, ont été délogées pour faire place à la retenue du barrage.

En 1996, les Embera Katio ont lancé une campagne de résistance contre le barrage, et ont occupé l'ambassade de la Suède à Bogota. Depuis, au moins quatre membres du groupe ont été tués pour avoir conduit l'opposition au barrage. En juin 2001, Kimy Pernia Domico a été obligé, sous la menace d'armes à feu, de monter sur une motocyclette qui l'a conduit hors du territoire de son peuple. On ne l'a pas encore retrouvé.

En Malaisie, Skanska a été l'entrepreneur spécialisé du barrage de 600 MW à Pergau, construit avec

---

une subvention britannique pour l'extérieur de 234 millions de livres. L'évidence documentaire a subséquentement révélé que le paquet d'aide était lié par écrit à un accord réciproque d'armement, par lequel le gouvernement malais s'engageait à acheter au Royaume Uni des équipements militaires pour un montant de plus d'un million de livres, en échange du financement de Pergau. A la suite d'une enquête judiciaire menée, à la demande de l'ONG britannique World Development Movement au ministère des Affaires étrangères, la Haute Cour a statué que l'aide à Pergau violait la Loi d'Aide à l'Etranger de 1996, qui interdit l'utilisation de fonds britanniques pour l'achat d'armes.

Suivant les fonctionnaires du projet, le barrage de Pergau peut être utilisé seulement aux moments où la demande d'énergie est maximale, car le volume d'eau ne permet au barrage de fonctionner que pendant quelques heures d'affilée. Même la Banque mondiale a critiqué le projet, en indiquant qu'il aurait été plus rentable de construire des usines électriques à gaz.

Au Sri Lanka, Skanska a construit le barrage de Kotmale, de 204 MW, qui fait partie du projet géant de Mahaweli. L'agence suédoise d'assistance, SIDA, y a contribué pour un total de 1,5 milliards de couronnes suédoises. Le contrat a été adjudgé sans appel d'offres, et la construction a commencé en 1979. Cependant, lorsque des cavernes de roche calcaire ont été découvertes sous le barrage, le projet entier a dû être déplacé de 200 mètres en aval. Les ingénieurs ont reconnu que les études géologiques avaient révélé que l'emplacement originel n'était pas bon, mais ils ont dit que "personne n'avait coordonné les résultats ni tiré les conclusions appropriées". Après sa mise en fonctionnement, le barrage a été fermé pendant dix-huit mois à cause d'une fuite dans le puits de haute pression et le tunnel associé. Skanska a remporté un nouveau contrat pour réparer la fuite. Même après la réparation, une seule des trois turbines installées dans l'usine a pu être utilisée, puisque le volume d'eau accumulé dans la retenue n'était pas aussi fort que prévu.

Le barrage a provoqué la réinstallation de 15 000 personnes, et l'inondation de 1 410 acres de rizières. Des glissements de terre provoqués par le projet ont affecté 905 autres familles.

En mai 1997, l'agence suédoise SIDA a adjudgé à Skanska un contrat de 3,2 millions de dollars pour que la compagnie se charge de la formation dans la construction de tunnels pour des usines hydroélectriques au Vietnam. Le contrat incluait l'entraînement sur le terrain dans le chantier du barrage du Yali, de 720 MW. Le barrage du Yali a provoqué des problèmes très graves aux personnes qui ont été délogées pour faire de la place à la retenue, et aux communautés en aval du barrage, autant au Vietnam qu'au Cambodge. Des dizaines de milliers de villageois habitant en aval de Yali ont été affectés par les changements du débit et la mauvaise qualité de l'eau de la rivière depuis la construction du barrage.

L'un des projets "en cours" de Skanska International est le barrage de Bujagali en Ouganda. En novembre 2000, Anders Bergfors a dit au journal suédois Svenska Dagblat que le rôle de Skanska dans la construction du barrage allait être "le travail traditionnel de construction de barrages".

Jusqu'en août 2002, Skanska International et la société norvégienne Veidekke faisaient partie d'un consortium qui espérait construire en Ouganda le barrage Bujagali, de 200 MW. Veidekke s'est retirée lorsque sa filiale britannique Norcil a été accusée d'avoir soudoyé Richard Kaijuka, qui était à l'époque le Directeur exécutif de la Banque mondiale pour l'Ouganda.

Le barrage de Bujagali inonderait des terres agricoles fortement productives; il détruirait les chutes du Bujagali; il pourrait provoquer la disparition de poissons rares du Nil; il obligerait des milliers de personnes à perdre leurs terres et leur accès aux ressources du fleuve; il augmenterait de manière significative les dépenses en électricité des Ougandais, dont 95% ne sont d'ailleurs pas connectés au

---

réseau électrique national.

En juillet 2001, des citoyens et des ONG de l'Ouganda ont déposé une plainte auprès du Groupe d'Inspection de la Banque mondiale. Le rapport du Groupe a établi que les études environnementales concernant le projet étaient insuffisantes ou inexistantes, que le plan de réinstallation était incomplet, et que le plan d'action pour le développement communautaire était inapproprié. Le rapport indiquait d'ailleurs que l'analyse économique et financière du projet comportait des déficiences graves, et que le projet allait à l'encontre de plusieurs Politiques opérationnelles de la Banque.

Malgré les accusations de corruption, d'analyses financières déficientes et d'études environnementales insuffisantes, Skanska participe toujours dans le projet Bujagali. La compagnie devrait faire ce que, d'après Wenblad, elle aurait déjà fait: arrêter de construire des barrages, tout de suite.

Par Chris Lang, adresse électronique: [chrislang@t-online.de](mailto:chrislang@t-online.de)